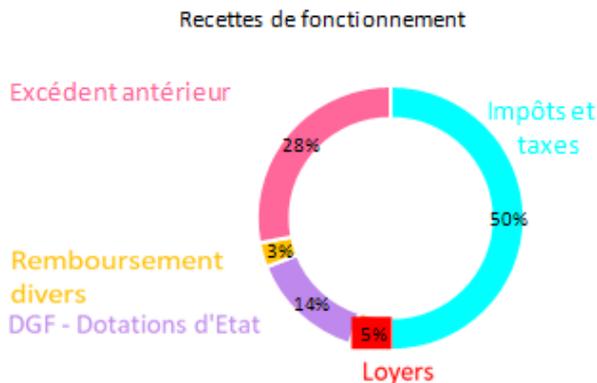


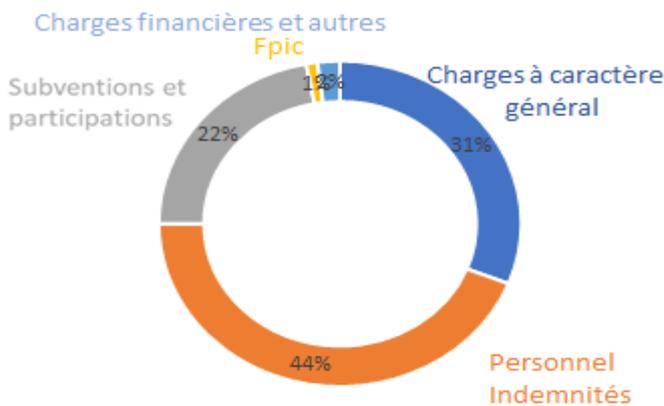
# L'ACTUALITÉ COMMUNALE

## Finances

### Le compte administratif 2020



### Dépenses de fonctionnement



### Résultat de fonctionnement

	Mandats et titres émis	Résultat reporté 2019	Cumul section
Dépenses	293 571,48		293 571,48
Recettes	319 590,07	123 391,36	442 981,43
<b>Solde</b>	<b>26 018,59</b>	<b>123 391,36</b>	<b>149 409,95</b>

### Résultat d'investissement

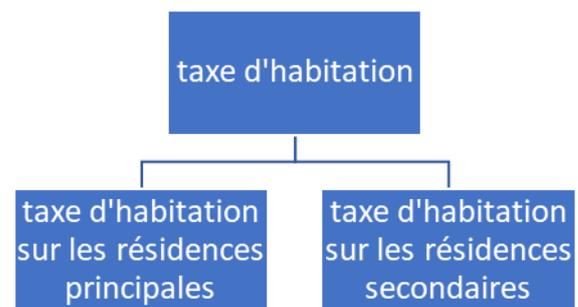
	Mandats et titres émis	Résultat reporté 2019	Cumul section
Dépenses	31 131,02		31 131,02
Recettes	13 428,33	54 544,52	67 972,85
<b>Solde</b>	<b>-17 702,69</b>	<b>54 544,52</b>	<b>36 841,83</b>

La crise sanitaire a eu un impact organisationnel sur l'école mais très limité sur les finances communales (section fonctionnement). Le compte administratif fait apparaître un solde positif en fonctionnement de 26 018,59 € (en 2019 il était de 29 231,55€) et un solde négatif en investissement de 17 702,69 € (en 2019 il était de 36 743,92€).

### Impôts 2021

#### Le principe de la réforme

La réforme de la taxe d'habitation est en cours. Désormais la taxe se décompose en deux :



La taxe d'habitation sur les résidences principales a déjà disparu pour près de 80 % de la population. A partir de cette année (et jusqu'à sa disparition totale), les impôts acquittés par les 20% restant sont perçus par l'Etat.

**Comment est compensée cette perte de ressource pour la Commune ?**

En remplacement de la taxe d'habitation sur les résidences principales, l'état a décidé d'attribuer à la Commune la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue jusqu'alors par le Département (13,47%).

**Cette réforme va-t-elle générer une hausse de ma fiscalité ?**

Non. Jusqu'en 2020, votre avis d'imposition comportait notamment une colonne « commune » et une colonne « département ».

La réforme a simplement pour effet de fusionner les deux colonnes.

Par exemple, si la valeur locative de mon bien est de 5 500 € et que le taux de ma commune est de 15 % :

avant réforme	après réforme
<ul style="list-style-type: none"> <li>• commune: 825 €</li> <li>• département: 741 €</li> <li>• total: 1 566 €</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• taux communal : 28,47 %</li> <li>• montant: 1 566 €</li> </ul>

**Quels sont les taux d'imposition votés en 2021 dans ma Commune ?**

	2020	2021
Taxe foncière sur les propriétés bâties (y compris part département)	24,03 %	25,23 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	31,89 %	33,48 %

### Concessions cimetières communaux

Des travaux sont à prévoir au cimetière de Castétis. Nous avons besoin de récupérer de l'espace libre, ce qui nécessite une réorganisation de certaines tombes ou caveaux.

Les tarifs applicables aux deux cimetières de la commune n'ayant pas été revus depuis le 20 mai 1997, le Conseil Municipal a fixé les tarifs comme suit, au m<sup>2</sup> :

-concessions cinquantennaires (renouvelables) : 80 €

- concessions trentennaires (renouvelables) : 60 €

-concessions temporaires (15 ans au plus) : 40 €

Les concessions qui n'ont pas été facturées mais dont les caveaux ont été réalisés avant mars 2021 bénéficieront de l'ancien tarif.

### Cessions Chemins ruraux

Une portion du chemin rural dit de Labennes qui longe la propriété de Monsieur Laurent LESTE LASSERRE, n'est plus utilisée depuis des décennies. Ce dernier a demandé à l'acquérir. Il a été décidé de supprimer cette portion et de l'aliéner au profit de l'intéressé, Monsieur LESTÉ-LASSERRE Laurent, après accomplissement de l'enquête publique, tous les frais étant à la charge du nouvel acquéreur.

Le chemin reliant la RD 817 à la propriété de Monsieur FORSANS Alain est propriété privée avec un numéro de parcelle B 443 appartenant actuellement à Monsieur Etienne LABORDE. La commune a décidé de récupérer ce chemin dans le domaine communal afin que les maisons desservies ne soient pas enclavées.

### Agrandissement de la mairie

Nous avons sollicité l'Agence Publique de Gestion Locale afin qu'elle élabore le dossier de demande de permis de construire pour

l'agrandissement de la mairie pour un coût de 4 448 €.

Cette extension va se réaliser sur la parcelle C

688, propriété communale et va prendre appui sur la grange implantée sur la parcelle C 621 propriété de Madame SIMONET Rose Marie. Cet agrandissement va permettre d'installer un

coin repas pour les employés communaux et une pièce destinée à stocker du matériel sensible et les archives de l'état civil avec les nouvelles normes.

## Parking solaire

La Commune de Castetis a été sollicitée par un opérateur économique pour l'occupation du domaine public, en vue de l'installation et de l'exploitation en vente totale d'une centrale photovoltaïque en ombrière de parking ainsi que d'un pré-équipement global pour accueillir des bornes de recharge pour véhicules électriques. Un avis de publicité est porté à la connaissance du public.

Le Conseil Municipal devra se prononcer, en collaboration avec la société Parking Solaire des Pyrénées-Atlantiques, sur la réalisation d'un parking solaire à la Maison des Associations pour une puissance de 36kWc et une production de 42 MWh/an (équivalent à la consommation de 9 foyers). La commune de CASTETIS percevra un loyer annuel de 100 € pendant 30 ans soit un total de 3000 €.



## Archives

Le conseil municipal a décidé d'adhérer à la prestation Archives du Pôle Missions temporaires du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques. La prestation retenue concerne la

formation du personnel et le suivi du classement des archives qui a été effectué, le premier jour, le 1<sup>er</sup> juillet pour une élimination de documents à hauteur de 4,7 mètres linéaires.

## Carte scolaire RPI ARGAGNON-BALANSUN-CASTETIS

Le 29 janvier dernier, Monsieur CASANA, Inspecteur de l'Éducation Nationale, nous a informés sur la fragilité des effectifs pour la

rentrée scolaire de septembre 2021. Les enseignantes, les parents, les élus se sont mobilisés pour le maintien du poste à l'école

d'ARGAGNON. Le Conseil Départemental de l'Education Nationale s'est réuni mardi 9 mars

et a maintenu le poste pour la rentrée 2021-2022.

## Site internet

La capacité d'insertion d'images étant très limitée sur le site actuel de la commune, le Conseil Municipal a retenu la proposition de l'Agence Publique de Gestion Locale pour assurer la refonte et la maintenance du site actuel. Le Service Intercommunal du Numérique apportera son concours pour la fourniture et le paramétrage d'un système de gestion de contenu pour le site. L'adaptation simple d'une charte graphique, la création et

l'arborescence correspondent aux contenus prévus par la collectivité pour le lancement du site. L'accompagnement à la mise en place, l'aide au référencement naturel du site, l'achat de 3 noms de domaine, un espace d'hébergement du site, la formation du secrétariat et élus, la maintenance du site font partie des services fournis par l'A.P.G.L..

## Groupements de commandes avec la CCLO

Il a été décidé d'adhérer au groupement de commandes avec la CCLO pour participer aux consultations pour les fournitures de bureau,

de papier et de consommables informatiques et les formations informatiques.

## Cantine

Les élus du SIVU BALANSUN CASTETIS se sont réunis le 04 mai dernier afin de prendre une décision sur un éventuel groupement de commandes ou transfert de la compétence cantine au SIVU. Les élus de BALANSUN n'étant pas prêts cette année, il a été décidé de proposer aux élus de CASTETIS de retenir le même fournisseur de repas à la cantine, SCOLAREST de COMPASS GROUPE FRANCE, en liaison froide, pour l'année scolaire 2021-2022.

Nous avons reçu Monsieur GOUZY, chef de secteur chez SCOLAREST et Madame Chantal BARDY, sa collègue le 21 mai dernier pour visite sur site et présentation de leur offre.

Le prix du repas livré, en liaison froide, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 sera de 3,07 € HT le repas enfant (soit **3,24 € TTC**) et 3,15 € HT (soit **3,33 € TTC**) le repas adulte avec 5 composantes et le pain, comme pour la commune de BALANSUN, pour l'année scolaire 2021-2022. Le prix de vente d'un repas a été fixé à 3,50 € pour un enfant et 4,50 € pour un adulte par délibération n°2-07-07-2020. Le règlement intérieur du service de restauration scolaire sera donc modifié.

Nous avons commandé une armoire frigorifique pour un montant de 1344 € TTC pour la cantine.

Les bacs gastros seront prêtés par SCOLAREST.

## Plan Local D'Urbanisme

Le projet de modification simplifiée du PLU a été décidé en réunion du 11 juin 2021. Ce dernier consiste essentiellement à modifier le

règlement écrit de la zone classée en UY ; la lecture de certains de ses articles montre que les prescriptions architecturales ne

correspondent pas à l'accueil d'activités économiques. Ces évolutions ne remettent pas en cause l'économie générale du PLU mais permettront de corriger des erreurs matérielles dans le règlement du Plan Local d'Urbanisme ou d'apporter des précisions à certains articles en vue d'éviter des interprétations erronées.

Le public sera informé, au moins huit jours avant, de l'ouverture de la mise à disposition du dossier au public par voie de presse dans un journal local, d'affichage en mairie et sur les sites internet de la commune et de la CCLO.

## **Personnel**

Félicitations à Virginie et Ioan pour la naissance de leur enfant Timéo.

### **1/Augmentation temps de travail**

Un rapport de saisine a été transmis au Comité Technique Intercommunal du Centre de Gestion pour la régularisation du temps de travail de Virginie FERNANDES DE SOUSA de 7h30 à 12h30.

### **2/Signalement et traitement des actes de violences, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes avec le Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques**

Afin de remplir l'obligation aux communes d'instaurer un dispositif de signalement qui a pour objet de recueillir les signalements des agents qui s'estiment victimes d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes et de les orienter vers les autorités compétentes en matière d'accompagnement, de soutien et de protection des victimes et de traitement des faits signalés, les élus ont confié cette mission à Mme Annie FITTE-DUVAL, référente au Centre de Gestion.

## **Eglise de Noarrieu**

Le Conseil Municipal a accepté l'offre de concours en nature souscrite en vue de la réalisation des travaux de rénovation de

menuiseries, de serrureries, de restauration des plâtres et peintures par l'Association les Amis de l'Eglise de Noarrieu.

# ACTUALITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

La loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019 a ouvert la possibilité aux élus d'élaborer un pacte de gouvernance entre les communes et les Communautés de Communes dont les modalités sont prévues à l'article L5211-11-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal a validé le projet de Pacte de gouvernance approuvé par le Bureau de la Communauté de Communes LACQ-ORTHEZ en date du 11 février 2021.

L'article L5211-11-2 du CGCT dresse une liste non exhaustive des sujets pouvant entrer dans ce pacte :

- 1) Les conditions dans lesquelles sont mises en œuvre les dispositions de l'article L.5211-57 ;
- 2) Les conditions dans lesquelles le bureau de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre peut proposer de réunir la conférence des Maires pour avis sur des sujets d'intérêt communautaire ;
- 3) Les conditions dans lesquelles l'établissement public peut, par convention, confier la création ou la gestion de certains équipements ou services relevant de ses attributions à une ou plusieurs de ses communes membres ;
- 4) La création de commissions spécialisées associant les Maires. Le pacte détermine alors leur organisation, leur fonctionnement et leurs missions. Le pacte fixe, le cas échéant, les modalités de fonctionnement des commissions prévues à l'article L.5211-40-1 ;
- 5) La création des conférences territoriales des Maires, selon des périmètres géographiques et des périmètres de compétences qu'il détermine. Les conférences territoriales des Maires peuvent être consultées lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques d'Établissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre. Les modalités de fonctionnement des conférences territoriales des Maires sont déterminées par le règlement intérieur de l'organe délibérant de l'établissement public ;
- 6) Les conditions dans lesquelles le Président de l'établissement public peut déléguer au Maire d'une commune membre l'engagement de certaines dépenses d'entretien courant d'infrastructures ou de bâtiments communautaires. Dans ce cas, le pacte fixe également les conditions dans lesquelles le Maire dispose d'une autorité fonctionnelle sur les services de l'établissement public, dans le cadre d'une convention de mise à disposition de services ;
- 7) Les orientations en matière de mutualisation de services entre les services de l'établissement public et ceux des communes membres afin d'assurer une meilleure organisation des services ;
- 8) Les objectifs à poursuivre en matière d'égalité de représentation des femmes et des hommes au sein des organes de gouvernance et des commissions de l'établissement public.

# Commune de CASTETIS

## Service déchetterie :

57,28 % des foyers utilisent le service déchetterie (soit 173 foyers).

Déchetterie utilisée	Nombre de passages
ARTHEZ	5
MASLACQ	218
MONEIN	3
ORTHEZ	613
PARDIES	15
RAMOUS	1
<b>Total général</b>	<b>855</b>

## Service collecte :

### Le verre :

	2019	2020	Evolution
Salle municipale	13,39 t	14,15 t	+ 5,68 %
Eglise de Noarrieu	5,34 t	5,22 t	-2,25 %
Quartier Poumé	6,97 t	6,77 t	-2,87 %
<b>Total</b>	<b>25,70 t</b>	<b>26,14 t</b>	<b>+ 1,71 %</b>

Cela représente 42,37 kg/hab/an (moyenne CCLO : 34,50 kg/hab/an).

**Les textiles :** 1 borne installée. 1,50 tonne a été collectée. Cela représente 2,44 kg/hab/an (moyenne CCLO : 4,35 kg/hab/an).

**Les déchets verts** collectés sur rendez-vous : 0 foyer concerné.

**Les encombrants** collectés sur rendez-vous : 2 foyers concernés.

**Les composteurs :** 72 foyers sont équipés d'1 composteur soit 23,84 % des foyers de la commune.

**Les doléances annuelles :** 6 foyers concernés.

**Les ordures ménagères :** En 2020, la quantité d'ordures ménagères collectées au sein de la CCLO est de 193 kg/hab/an (moyenne CCLO 2019 : 198 kg/hab/an).

**Les emballages ménagers :** En 2020, la quantité d'emballages collectés au sein de la CCLO est de 45 kg/hab/an (moyenne CCLO 2019 : 47 kg/hab/an). **Les principales erreurs de tri des habitants sont les emballages imbriqués ou pleins, les masques et les objets.**

### Pour rappel, voici les consignes de tri à suivre pour le bac jaune :

- Ne mettre que des emballages (pas d'objets) en plastique, carton, métal et du papier
- A mettre en vrac (et non en sacs)
- Ne pas les imbriquer les uns dans les autres – chaque matériau doit être séparé pour un bon recyclage
- Bien les vider (non nécessaire de les laver)

#### **Astuce : Où jeter les masques, gants, mouchoirs, lingettes ?**

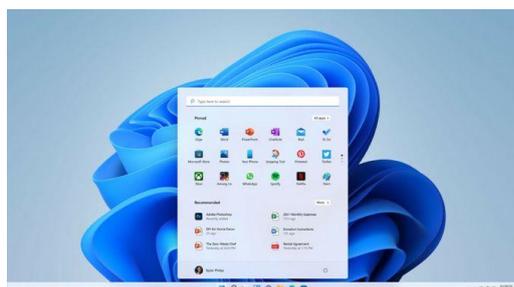
Dans un sac fermé aux ordures ménagères (bac vert). Surtout pas dans le bac jaune !

# Le RESEAU CYBER BASE LACQ-ORTHEZ vous informe

## L'ACTU : Windows 11 arrive, mais pas de précipitation

Windows 11 sera bientôt commercialisé avec les ordinateurs neufs. Cette version apportera quelques modifications comme par exemple :

- un changement d'aspect
- la possibilité d'utiliser des applications Android habituellement réservées aux smartphones



Microsoft proposera aussi aux détenteurs de Windows 10 de « migrer » gratuitement vers la version 11, mais **pas de précipitation**. A priori, les utilisateurs de Windows 7 et 8 pourront aussi le faire, compte tenu qu'ils peuvent toujours changer gratuitement pour Windows 10.

**Par précaution, ne tenez pas compte d'éventuels messages proposant de passer à Windows 11 dans les prochaines semaines, il pourrait s'agir de tentatives d'escroquerie. Vérifiez ou faites vérifier l'origine d'une proposition de mise à niveau (migration).**

Attention, tous les PC ne sont pas forcément compatibles avec le futur Windows 11. Dans tous les cas, vous pouvez encore utiliser Windows 10 jusqu'en 2025 minimum.

## L'OUTIL : le QR code



Le QR Code (aussi appelé flashcode) est un outil que l'on retrouve désormais fréquemment dans notre vie quotidienne. Ce carré, composé lui-même de petits carrés noirs sur fond blanc, doit être « scanné » (ou « douché ») avec un smartphone ou une tablette.

Pour cela, vous pouvez utiliser l'appareil photo de votre smartphone ou bien installer une application de lecture de QR Code comme par exemple *Barcode Scanner*. Il vous suffit alors de placer votre équipement au dessus d'un QR Code (pas trop près), sans prendre la photo, pour que l'appareil vous délivre les informations intégrées.

Ainsi, après lecture du QR Code, votre smartphone ou tablette pourra ouvrir une page internet, afficher des informations ou encore télécharger un document. De la lecture de billet de train par un contrôleur, à l'incorporation de l'attestation dans l'application « Tous Anti-Covid », ou encore la visualisation d'une carte de restaurant, les usages sont multiples.

À vous d'essayer avec le QR code ci-contre qui vous renvoie vers le blog du Réseau Cyber-base Lacq-Orthez. C'est l'équivalent de recopier exactement <https://www.cc-lacqorthez.fr/CYBERBASE/>

Astuce : vous pouvez créer votre propre QR code dans LibreOffice : *Insertion/Objet/QR code*

**LE SITE : Envoyer des informations de manière plus sécurisée avec [paste.chapril.org](https://paste.chapril.org)**

Que ce soit avec nos compagnies d'assurance, nos fournisseurs d'énergies ou encore nos amis, nous sommes de plus en plus amenés à devoir envoyer par courriel (= e-mail) des données sensibles.

Or, personne n'est à l'abri d'un piratage (même si un mot de passe bien sécurisé en limite grandement le risque\*). Le pirate pourrait alors avoir accès à toutes les données contenues dans votre boîte courriel comme par exemple un RIB contenu dans une pièce jointe, le numéro de carte d'identité ou la cachette des clés de la maison envoyée à une voisine.

Pour éviter cela, le Réseau Cyber-base vous propose d'utiliser le service en ligne « [paste.chapril.org](http://paste.chapril.org) » qui permet de partager des textes de manière confidentielle et sécurisée, l'ensemble étant chiffré (= crypté) dans le navigateur.

Le destinataire reçoit un lien qui donnera accès au texte uniquement pendant une période limitée, après quoi il est détruit.

Pour découvrir ce service, rendez-vous sur [paste.chapril.org](http://paste.chapril.org) ou scannez le QR Code ci - après (une autre occasion de s'exercer !).



\* Apprenez à créer un mot de passe sécurisé sur notre blog ou en venant nous voir.

## **LE MOT : Podcast**



Ils sont de plus en plus présents sur le Web. Mais qu'est-ce qu'un podcast ?

Un podcast désigne le plus souvent un contenu audio qu'on peut télécharger, pour l'écouter sans connexion internet. Par exemple, une émission de radio qui est diffusée au milieu de la nuit peut être disponible en podcast. Si nous nous sommes « abonnés » à ce podcast (en général gratuitement), cette émission sera téléchargée automatiquement sur notre téléphone et nous pourrons l'écouter dans le train la journée suivante ou même plus tard.

Il est également possible de profiter de la mise à disposition des émissions pour les écouter directement, sans les télécharger, sans s'abonner, comme lorsqu'on regarde une vidéo sur internet par exemple.

# HISTOIRE

Entrons maintenant dans la période révolutionnaire de 1785. Un regard sur les documents de cette époque nous aidera à comprendre les espoirs et les singularités inhérents à ce temps.

Le 15 avril 1789, le sieur CRABOS est nommé député pour se rendre à PAU, siéger aux états généraux de la province et défendre les intérêts de la communauté.

Le 28 mai 1789, la communauté est réunie pour examiner et rédiger l'état des griefs qui seront transmis aux États généraux, comme les autres communes. Il nous a paru intéressant de reproduire l'original :

A l'article 1<sup>er</sup>, il est question de « poids et pugnères taloniers ». La pugnère était la quantité de grain ou de farine prélevé par le meunier pour son travail et pour le droit de mouture à l'époque. Cela existait depuis la féodalité. J.B LABORDE nous dit que ce prélèvement représentait la 24<sup>ème</sup> partie du grain passé à la meule. La pugnère signifiait la quantité prélevée les deux mains réunies. La forme ronde des caisses recueillant la farine était voulue pour qu'il ne puisse en rester dans les coins.

L'article 9 parle de l'entretien du bateau. Les ponts étaient rarissimes, aussi en certains points du gave, un bac permettait la traversée. Le chemin limitrophe entre Castétis et ARGAGNON descendant vers la voie ferrée et le gave s'appelait d'après le cadastre de 1828 le chemin du Bac. Il y avait à l'époque, près du gave, une maison habitée par le passeur. Sur chaque rive était fixé un câble utilisé par le passeur pour opérer la traversée sans être dérivé par le courant. C'est l'entretien de ce bateau qui est réclamé. Un peu plus loin, dans le registre des

délibérations, on trouve un extrait de procès-verbal de l'Assemblée Nationale. Cet extrait, envoyé le 21 Aout 1789 aux provinces et communautés précisait les articles et arrêtés décrétés dans les séances du 4 au 11 Août.

Plusieurs pages enregistrent 19 articles de ces décrets. L'Article premier dit que l'Assemblée Nationale détruit entièrement le régime féodal. Les autres articles précisent l'abolition des différents privilèges seigneuriaux et religieux. Les offices municipaux dont la suppression fut tant de fois réclamée par la communauté figurait à l'article 7. Le dernier article 19 dit « L'Assemblée Nationale s'occupera immédiatement après la constitution de la rédaction des lois nécessaires pour le développement des principes qu'elle a fixés par le présent arrêté ». Un autre décret est transcrit, prévoyant le rétablissement de la tranquillité publique ; les milices nationales, maréchaussées, troupes y veilleront particulièrement. Tous les agents publics prêteront serment à la nation et au roi, avec la solennité la plus auguste.

A Castétis, ces différents décrets furent lus et publiés au sortir de la messe paroissiale. On imagine que les Officiers municipaux ont veillé à la bonne transmission des nouvelles instructions nationales.

Comme on peut aussi imaginer l'espoir d'un peuple pressuré, prenant connaissance de la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen en date du 26 Août 1789. Plus de siècles après, malgré de réelles avancées, ces droits restent encore à conquérir en maints pays, et à les parfaire partout, en les associant aussi avec la notion de « devoir ».

# CASTETIS UN CHARMANT VILLAGE

## FENÊTRE OUVERTE SUR Coralie GONZALEZ

Pour ce numéro, nous allons sortir de l'ordinaire, nous allons faire mieux connaissance avec une jeune fille qui a vécu à Castétis de longues années avant de s'expatrier sur TOULOUSE.



Non voyante, elle a su, par sa volonté, accepter son handicap, développer harmonieusement une vie professionnelle et sportive de haut niveau. Son métier : Kiné, sa discipline, le Goal Ball, son nom : Coralie GONZALEZ.

Coralie est non voyante de naissance, il s'agit d'une malformation congénitale des deux yeux. Au début, Coralie voyait un peu, puis petit à petit, elle perd complètement la vue.

Arrivée en CE1 à Castétis, Papa et maman ayant construit Route d'Arthez, Coralie passe de très belles années à l'école Ste Marie, avec Mme LAGARDE. Elle a été très bien intégrée, et a même joué au Basket, l'un de ses sports préférés avec le foot. Elle est ensuite partie à ORTHEZ, au Collège Moncade, où çà s'est un peu compliqué. C'est à ce moment qu'a été créée l'association « Nos yeux pour Coralie », qui a permis de récolter des fonds pour acheter du matériel basse

vision, et lui permettre de rester en intégration, proche de la famille et des amies le plus longtemps possible.

L'adolescence de Coralie a été un peu plus difficile, surtout dans ses relations avec les profs, certains n'y mettaient pas beaucoup du leur pour l'aider, mais elle avoue aussi qu'elle non plus. En plus, çà a été une période de refus de son handicap, de refus de la différence. Heureusement les copains et les copines étaient là, l'emmenant se promener en scooter, et étant toujours très présents.

Vint quand même le moment d'intégrer un lycée spécialisé, et donc de quitter le giron familial et amical. Ce sera le Lycée Spécialisé Jean LAGARDE, de RAMONVILLE ST AGNE dans la banlieue Toulousaine. Là, Coralie a découvert tous les handicaps de la vie mélangés, mais comme elle le dit « **J'ai pu me rendre compte que le handicap visuel n'est pas le plus handicapant. Avant d'arriver là-bas, j'étais l'handicapée dans un monde de valides. Au lycée, j'étais une valide au milieu de personnes avec des handicaps plus lourds, physiques pour la plupart. Moi j'avais mes bras, mes jambes.** »

Cela a été une étape très importante dans la vie de Coralie, c'est là qu'elle dit « **avoir appris la tolérance, l'acceptation de la différence, l'autonomie. La vie t'a donné çà, mais j'apprends que rien n'est impossible, en fait c'est toi qui te mets des barrières** ».

C'est aussi là que Coralie découvre le Handisport, discipline adaptée qu'elle ne connaissait pas du tout. Elle commencera par du Torball, cousin du Goal ball qu'elle découvrira plus tard.

En 2008, elle pratique cette discipline en club à TOULOUSE, en loisir. Elle obtient son bac en juin de la même année, et intègre l'IFMK (Institut de formation de Masseur Kiné) à LIMOGES. (Elle fera là la même formation qu'Hervé LATAPIE, le « boucher », bien connu à ORTHEZ). **« Je ne sais pas si j'ai plus ou moins de muscles que lui, mais la pratique est la même »**, dit-elle avec son petit sourire charmant.

Formation de 4 ans, et la voilà jeune diplômée. Elle revient à TOULOUSE, en 2012 où elle pratiquera pendant 8 ans, alliant vie professionnelle et sportive. Coralie commence en effet la pratique du Goal ball au CSABH 31, et intègre très vite l'équipe de France. Finalement, elle abandonnera provisoirement sa vie de Kiné en 2020, pour se consacrer entièrement à sa discipline sportive, qui lui demande beaucoup de temps on le verra plus loin.



Affiliée à la Fédération Française Handisport, c'est la seule discipline qui n'est pas issue ou qui ne peut être intégrée à une valide. Elle a donc du mal à évoluer jusqu'en 2016. Date à laquelle pour la 1ère fois, la France présente une équipe à un championnat d'Europe au Portugal, en groupe B. Les filles finiront 7<sup>ème</sup>. Coralie obtient son statut de Sportif de haut niveau en 2017. En 2018, le Championnat d'Europe en POLOGNE se solde par une nouvelle 7<sup>ème</sup> place, mais l'équipe de France est victime d'un manque de moyens et de préparation qui fait qu'elle n'a pas le niveau requis. Une remise à plat des problèmes amène une restructuration complète d'un

staff très élargi. Les résultats ont suivi rapidement. Après les années blanches dues à la pandémie, Le dernier Championnat d'Europe en mai dernier en FINLANDE a vu la France obtenir la médaille de Bronze, la montée en 1<sup>ère</sup> division et rejoindre les meilleures équipes européennes.

Pour arriver à ces résultats, Coralie s'astreint à 3 entraînements physiques par semaine, plus le samedi consacré à la technique, avec un spécialiste du goal Ball, et l'entraînement en club en suivant. Ce club Toulousain est vice-champion de France, mais le manque d'équipes au niveau national fait que le championnat se déroule sur 2 week-ends par an.

Notre athlète tient aussi à rendre hommage à Fred, **« un préparateur physique qui me pousse toujours plus loin dans mes entraînements, qui n'a pas eu peur du handicap visuel et qui me considère comme une sportive à part entière »** nous précise-t-elle.

Aujourd'hui, l'équipe de France de Goal Ball est qualifiée d'office pour les J.O de 2024 à PARIS (Pays organisateur). L'objectif de Coralie est bien sûr d'être sélectionnée pour faire partie de l'équipe. A cette fin, elle a créé son association afin de trouver des aides pour réaliser ce but.

Faire connaître sa discipline, « animer des journées découverte », fait aussi partie des occupations de notre championne. Elle ne perçoit rien de sa Fédération si ce n'est des défraiements pour ses déplacements ayant trait au Goal Ball. Ses seuls revenus sont donc ceux qu'elle perçoit pour son statut d'adulte Handicapée.

Coralie n'a pas de plan de route défini quant à son avenir. Elle ne vit pas tout-à-fait au jour le jour, mais ne pense pas au très long terme. Une chose est sûre, elle reviendra à la Kiné, c'est sûr, car elle adore ce métier.

Mais parler de Coralie ne serait pas complet si on ne parlait pas de Jouke (prononcer Djouke), sa chienne guide labrador de 7 ans, sa compagne de tous les jours, le prolongement de son bras, ses yeux. Jouke qui est sa première supportrice, comme aime à le dire Coralie, et qui en plus, lui facilite la vie au quotidien.



Voilà qui est Coralie, une jeune fille pleinement épanouie, avec des projets fantastiques à vivre, pleine d'humour (bon sang ne saurait mentir.....), et qui, comme beaucoup de personnes dites « différentes » ont beaucoup de leçons de vie, de courage à faire passer. Elle nous donne l'envie de l'encourager, la supporter, la suivre dans ses rêves sportifs.

Les blagues de Coralie :

Comment un non voyant qui fait du parachutisme avec son chien sait qu'il est arrivé ?

..... Parce qu'il sent du mou dans la laisse.

Comment les parents punissent un enfant non voyant ?

..... Ils changent les meubles de place

#### Si vous voulez suivre Coralie



coralie.gonzalez@sfr.fr



06-75-47-45-91



coralie\_gonzalez\_goalball



Coralie Gonzalez

## RIONS UN PEU

1/ J'espère qu'il ne va pas pleuvoir aujourd'hui, dit la mère Kangourou, car je déteste que les enfants soient obligés de jouer à l'intérieur.

2/ Un ministre interroge son fils qui rentre du grand oral de son baccalauréat :

-Eh bien tu as été reçu ?

- oui père.

-Et quelle question t'a posé l'examineur ?

- Il m'a demandé si j'étais ton fils.

3/ MOZART : célèbre compositeur que l'on écoute le plus souvent dans les pizzérias!!!

Ah bon et pourquoi ? Parce que mozzarella Hi Ha !

4 / Pour les enfants :

Un poussin tourne en rond avec une question qui le tourmente. Fatigué de tourner, il pose la question :

- Maman, qui pond les œufs ? Toi ou Papa.

- C'est moi, la poule ;

- Alors pourquoi dit-on des œufs à la "Coq" ? ? ?Hi Hi Hi.

Avec ou sans masque n'oubliez pas de rire.

# ECOLE PUBLIQUE REGROUPEMENT BALANSUN-CASTETIS

## Cycles 1 et 2

Le 29 juin, les deux classes de l'école de Castétis se sont rendues au parc animalier des Pyrénées, à Argelès-Gazost.

Après un long trajet (très long au goût des enfants !), nous sommes enfin arrivés à destination.

Nous avons beaucoup marché pour faire la visite, et tous les enfants ont été très courageux !

Nous avons vu de très beaux animaux empaillés dans les deux musées du parc, notamment des animaux de la savane, de la banquise, de la montagne, de contrées lointaines.



Nous nous sommes également promenés à travers le parc pour admirer de vrais animaux vivants parmi lesquels des ours, des loups, des loutres, des lynx, des marmottes, des suricates, des oiseaux, et bien plus encore !



Nous avons mangé notre pique-nique lors de notre pause bien méritée à côté des pandas roux, puis, nous avons continué notre chemin pour terminer la visite.

Pour beaucoup d'enfants, notamment de la classe maternelle, cette sortie était une première, compte tenu du protocole sanitaire en vigueur tout au long de cette année scolaire : passé le premier moment d'angoisse en quittant les parents, tout s'est très bien déroulé et la journée a été une belle réussite !

## Le jardin des bambins

Après un an de jachère à cause de l'épidémie de COVID, nous voici repartis dans l'aventure du *jardin des Bambins*. Ce sont des carrés potagers qui se trouvent à l'entrée de la salle polyvalente de Castétis, face au fronton. Ils ont été mis en place par les élèves de l'école de Castétis.



Vous y trouverez des poireaux, des radis, des concombres, des courgettes, toutes sortes de tomates ...et même des framboises et des fraises : De quoi se régaler !!!



Puis après avoir désherbé le potager, nous avons fait les plantations. Nous avons bien arrosé, puis un papa d'élève nous a expliqué comment et pourquoi mettre du paillage.

Depuis, notre potager se porte à merveille. Si vous passez par-là, vous pouvez arroser, désherber...mais aussi cueillir et vous régaler. N'hésitez pas à y apporter votre touche personnelle et votre savoir-faire, ce potager est aussi le vôtre.



## Cycle 3

**Projet Erasmus+ 2018/2021 - Thème le bien-être, partenaires : Pays de Galles et Roumanie**

Parce que le bien-être passe évidemment par le sport, Caroline, coach à l'Orange Bleue, a pu intervenir à l'école en décembre et en janvier pour des séances dynamiques !



Parcours à bosses



**Sortie de fin de projet : parc Ludopia à Accous**  
Nous sommes allés à Ludopia. Il s'agit d'un parc de divertissement qui propose des modules sensoriels ainsi qu'une multitude de jeux en bois ou matériaux recyclés. Les élèves ont passé la journée à expérimenter, créer et à jouer ensemble.



Coopérer pour relever le défi !

**Projet Erasmus+ 2020/2022 thème : cultures et traditions - partenaires : école de Saint-Boès, Grèce, Italie, Espagne et Allemagne**  
Sortie raquettes au Somport

Fin janvier, nous avons pu partir à la découverte des Pyrénées enneigées. Une fois les raquettes chaussées, nous avons démarré la balade pendant laquelle nous avons pu observer de beaux paysages et profiter de moments de glissades. Le soleil nous a accompagnés et la journée s'est terminée en beauté avec la construction d'igloos. Cette sortie en plein air a été très appréciée de tous après une période de restrictions dues à la crise sanitaire.



### Tour des cultures

Malik nous a raconté l'histoire de la tour de Babel en musique. Nous nous sommes interrogés sur nos origines et nos cultures. Avec Anne Battoue, artiste peintre, nous avons édifié notre tour de cultures en posant chacun une pierre décorée avec des éléments de notre identité.



### Poterie

Pour travailler sur la Grèce, les élèves ont été initiés à l'art de la poterie. Ils ont pu modeler des objets en terre cuite et essayer le tour du potier. Merci à Delphine et Reï pour cette journée.



### Brasempouy

Nous sommes allés visiter le musée préhistorique à Brasempouy. Lors de cette belle journée ensoleillée, les élèves ont découvert la manière de vivre des hommes du paléolithique mais également les outils qu'ils fabriquaient ainsi que les bijoux et objets d'art.

Nous avons appris à faire du feu, à chasser avec une sagaie et un propulseur et à confectionner un instrument de musique, le rhombe et à tailler une perle en stéatite.



### **Pâtes fraîches - travail sur l'Italie**

Lucien a eu la gentillesse de venir nous faire découvrir comment préparer des pâtes fraîches : pâtes nature, au paprika et au basilic. Tous les élèves ont mis la main à la pâte dans la joie et la bonne humeur et sont repartis avec une barquette contenant un assortiment de pâtes fraîches pour les déguster en famille. Merci Lucien !



### **Mosaïque**

Pour continuer notre travail sur l'Italie, Carine Labat est venue nous initier à l'art de la mosaïque.

Nous nous sommes lancés dans la réalisation d'une fresque. Nous avons souhaité écrire le nom de l'école, représenter les drapeaux des 27 pays membres de l'union européenne et bien entendu les 12 étoiles.

Ce fut un très long travail de plus d'un mois ! Chacun a participé selon ses envies : découpe, réalisation des drapeaux, des étoiles, coller les morceaux, donner des instructions...!

Bravo à tous pour ce magnifique travail, ensemble nous avons réalisé un très beau travail !!!

Merci beaucoup Carine de nous avoir aidés !



Nous avons invité Mme le Maire à découvrir notre travail. Cette mosaïque devrait trouver sa place définitive, Mme le Maire a approuvé notre souhait de la fixer sur le mur de l'école.

Les élèves ont été très investis dans les 2 projets et ont participé avec plaisir à des activités variées.

Elles ont donné lieu à des échanges avec les différents partenaires du projet.

Toutes ces activités et sorties ont pu se faire grâce au financement de l'Union européenne mais également grâce à l'investissement de toutes les personnes impliquées au service de la réussite de tous les élèves.

Merci également aux agents pour leur implication et leur investissement.

Le premier projet Erasmus+ s'achève sur un bilan très positif !

Nous espérons que la rentrée prochaine nous permettra de continuer notre découverte des cultures de nos voisins européens et de mettre en œuvre des activités aussi enrichissantes pour nos futurs citoyens européens.



# UNION SPORTIVE CASTETIS GOUZE

## SECTION FOOTBALL

La pandémie aura eu raison de cette saison, rapidement stoppée et blanche.

L'évènement marquant restera la disparition en début d'année de notre coach senior principal, Rafa MACIAS. Une grosse perte pour notre club, tant au niveau des seniors que des jeunes. En peu de temps il était devenu un personnage incontournable au sein du club, ne laissant personne indifférent. Disponible, compétent, éducateur dans l'âme, parfois imprévisible, il a apporté un souffle nouveau à l'USCG qui s'en souviendra.

MERCI RAFA.



Nous souhaitons bonne chance à Dylan Connan qui va assurer son remplacement.

Malgré les contraintes sanitaires, toutes les équipes ont continué à s'entraîner, notamment les catégories de jeunes avec une bonne assiduité.

Durant les vacances de Pâques, un stage a été organisé pour les catégories U9, U11 et 13 avec une participation satisfaisante.



Les matchs amicaux, plateaux et tournois organisés en ce mois de juin permettent de renouer avec le jeu, essence même du football.

Nous avons quand même pu procéder au tirage et à la distribution du traditionnel calendrier, avec d'ailleurs une belle réussite. Que les nombreux donateurs soient ici remerciés pour leur précieux soutien.

Merci à toutes les personnes investies au sein du club, en espérant que 2021/2022 sonne le retour d'une saison normale.

## SECTION BASKET

Saison blanche ACTE 2 !!!!

L'arrêt de fin octobre a été définitif pour les compétitions de basket 2020/2021.

Une nouvelle saison à peine débutée, qui laissera un mince espoir de reprise courant janvier, mais l'évolution de la

pandémie a vite fait de stopper les ardeurs !

Si les mineurs ont eu le droit de reprendre le ballon en extérieur et sans contact plus tôt, il a fallu jongler entre le couvre-feu et une météo maussade.



Mi-mai, la salle a pu à nouveau accueillir nos jeunes pour une pratique normale du basket, pour leur plus grande joie.

Durant le mois de juin, le Comité de Basket a organisé des rencontres pour les équipes volontaires. Nos U11 et U13 ont joué 3 matchs et ainsi retrouvé le goût de la compétition.



Garder le contact avec tous nos jeunes a été le fil rouge de cette crise sanitaire. Les éducateurs ont su adapter le basket à cette saison compliquée, et ainsi, maintenir la motivation générale.



Les seniors ont pu s'entraîner à l'intérieur en juin et se retrouver autour de la balle orange.

La CTC avec le club d'ARTHEZ a été resignée, la collaboration pour les seniors filles et les équipes de jeunes va continuer.

La section basket vous souhaite un très bon été et espère vous retrouver sur ou autour des terrains très rapidement.

Si la pratique du basket ou l'encadrement vous intéresse, vous pouvez nos contacter :

[uscg.basket@gmail.com](mailto:uscg.basket@gmail.com) ou

06 87 38 06 16

**PRENEZ SOIN DE VOUS !!!!**

# ASSOCIATION DE CHASSE

## Une année Bof !

Du petit au grand gibier, de la défense de nos valeurs et de nos traditions sans cesse attaquées aux différents arrêtés, rien n'a été oublié !

Y compris les incompréhensions d'une époque que l'on ne souhaite plus revivre et qui nous a étreints au moment même où les premiers vols de palombes glissaient sur notre département.

Avant de reprendre le chemin de la chasse, l'été passé, l'assemblée générale de l'ACCA, s'est tenue le 8 juillet en présence, ce qui est notable, de plus de la moitié des membres.

Le bilan moral de l'activité présenté fut à l'image de la crise sanitaire traversée :

- Peu de chasseurs Castétisiens présents aux différentes battues sanglier.
- Un manque notable d'implication des membres dans cette activité.

- Gougy qui stoppe l'achat des chevreuils prélevés auprès des différentes associations par manque de débouchés sur Rungis, entraînant ainsi l'arrêt de cette pratique.

- Une migration qui se fait et que l'on observe par la fenêtre des souvenirs plein la tête.

## Et à part ça !

- Un bilan financier légèrement en déficit malgré les différentes ventes de barquettes et viande de sanglier.

- Georges qui rend son tablier de chef de battues, las d'œuvrer en petit nombre, voire seul ! Un grand merci à toi.

- Personne ne souhaite prendre le relais lors de l'AG !

- Vente des cartes de chasse, au local de l'ACCA, le vendredi 10 septembre de 19 à 20h.



# ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES ARGAGNON/BALANSUN/CASTETIS (ABC)

Voici les dernières nouvelles de notre association.

Avec la crise sanitaire, les activités de l'association sont au ralenti. Aucune activité n'a pu être faite. Nous avons, cependant, pu financer en sus du budget annuel octroyé à chaque classe :

-Des tables de camping en bois dans la cour de l'école d'Argagnon

-Du matériel de sport et des livres pour l'école de Balansun

-Des petits meubles de rangement pour l'école De Castétis

-Les garderies ont pu également s'équiper en jeux et livres

Le 8 mai l'association a participé à la commémoration aux monuments aux morts en déposant une gerbe dans chaque village.

Une calculatrice a été offerte à chaque élève de CM2 entrant au collège.

Nous espérons qu'à partir de la rentrée 2021, la crise sanitaire nous laissera un peu de répit et que nous puissions reprendre nos activités afin de garantir le bien-être de nos chers petits à l'école : spectacle de fin d'année, carnaval, voyages de fin d'année....

Nous profitons aussi de ce message pour inviter tous les parents d'élèves à rejoindre notre association. Il y a eu quelques départs au sein du bureau l'année dernière et d'autres sont à prévoir cette année. C'est pourquoi nous faisons un appel à toutes les personnes désirant s'intégrer au sein d'une association où l'avis de chacun est important.

L'ensemble des membres et le bureau de l'association vous souhaitent à tous un très bel été.

Bonnes vacances et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée.



# VOLLEY BALL

## ASSOCIATION « LA GAYOLE »

### Petits échos de la Gayole

Malgré encore une année sans volley, la Gayole est toujours active et attend patiemment le mois de septembre pour retrouver le chemin de la salle.

En attendant la reprise, la Gayole s'adonne au volley sur le City stade et retrouve le plaisir de jouer ensemble.



En septembre les entraînements seront toujours programmés le vendredi soir et les matchs le samedi soir. Nous attendons la réunion de rentrée afin de savoir si Balansun / Castétis organise toujours les finales.

Nous vous attendons nombreux que ce soit pour jouer avec nous ou pour juste nous encourager.

Pour tout renseignement contacter :

Carine :0610900496 ou  
Pascale : 0642585343

Bonnes vacances



## Peña Los Dos et Quinz'amics

La Peña Los Dos, comme beaucoup d'associations culturelles ou sportives, s'adapte aux divers bouleversements dus à la crise sanitaire. Entre les interdictions de se réunir, les contraintes d'horaires imposées par les divers couvre-feux, il a fallu composer et jongler pour essayer de retrouver un semblant de rapprochement social.

L'Assemblée Générale de début d'année a tout simplement été annulée. L'appel aux adhésions des membres ne s'en est pas fait ressentir. En effet, la quasi-totalité des sociétaires de la Peña a renouvelé son engagement, enregistrant même des nouveaux venus. Notre association compte 80 socios.

Peu de retrouvailles donc en ce premier semestre, il a fallu attendre la fin du printemps pour que nous nous retrouvions pour des repas en visionnant les matchs de Top14 dans notre local de Balansun.

Les casetas d'Orthez ayant été annulées, nous avons quand même marqué le coup avec des grillades.

« Los Dos » fait partie de l'association « Toros y peñas » d'Orthez, qui cette année, et devant l'annulation des fêtes de la cité de Fébus, est en charge de l'organisation de la corrida de toros du 14 juillet. Beaucoup de réunions préparatoires, grosse organisation, pour espérer offrir au public un spectacle de qualité. Cette année, il a été décidé de faire une « corrida concours » avec la participation de six élevages différents, chacun voulant présenter son meilleur bétail.

Il ne reste plus qu'à espérer que le beau temps s'installe enfin afin de profiter d'une saison estivale la plus joyeuse possible.

**Les « Quinz'amics »**



L'Assemblée Générale des « Quinz'amics » a quand même eu lieu normalement ce début juillet. Le redémarrage des répétitions a connu quelques difficultés, mais à l'approche de deux gros concerts, les troupes se sont mobilisées et le travail a pu reprendre dans la bonne humeur.

Après une prestation en plein air dans un EHPAD de Salies, et malgré l'annulation de grosses festivités estivales, notre chœur d'hommes a validé quelques dates de concert. Orthez, place du foirail le vendredi 30 juillet. Sur la place de Nay le dimanche 1<sup>er</sup> août. Dax, dans la cathédrale, le jeudi 23 septembre. Gouze, dans la salle des fêtes, le 7 novembre. Il y a deux autres dates en attente de confirmation.

Notre chœur d'hommes est à la recherche de 2 ou 3 chanteurs supplémentaires afin de se renforcer sur le pupitre des basses en particulier. Mais les pupitres ténors et barytons peuvent s'étoffer également. Une audition sera bien entendu obligatoire avec notre Chef.

En espérant nous retrouver et vous retrouver très vite, nous vous souhaitons un excellent été !

### CONTACT

penalososdos64@gmail.com

quinzamics@gmail.com

06 31 21 66 85



## 05 SEPTEMBRE 2021, 1ERE EDITION DE CASTETI'Z'ARTS

L'an dernier, la pandémie a empêché la première édition de Castéti'z'arts d'avoir lieu comme prévu. Espérons que cette année tout puisse se dérouler normalement.

L'association Castéti'z'arts est née cette année, avec pour but de faire vivre l'art en général en milieu rural. Vous trouverez en encadré les membres du bureau et du conseil d'administration.

C'est donc le 05 septembre, notez cela sur vos agendas, que se déroulera au quartier Noarrieu la première édition. Rassurez-vous, les années suivantes, nous visiterons d'autres quartiers. Le principe est que les particuliers ouvrent leurs jardins, leurs parcs et accueillent ainsi 4 artistes chacun. De nombreuses disciplines seront représentées, de la peinture dans toutes ses déclinaisons, à la sculpture, la céramique, la photo, les bijoux... liste non exhaustive. La liste des

inscriptions des artistes est close depuis longtemps à 40, afin que chacun soit visité.

Le public pourra faire le circuit de 6,5 kms à pied, à vélo, en voiture. Afin d'assurer la sécurité de chacun, un plan de circulation sera mis en place dans le quartier de 10h00 à 17h00. Le détail en est donné sur le plan ci-dessous. En cas de mauvais temps, une solution de repli est prévue, tout le monde exposera à la salle des sports. Bien sûr, ce qui faisait le charme de cette manifestation ne sera plus là, mais la qualité des exposants méritera une visite quand même.

Nous comptons sur vous tous pour venir avec vos familles et vos amis. Si la réussite est là, nous voulons arriver à pérenniser la manifestation et faire de Castéti'z'arts un rendez-vous incontournable dans le domaine artistique.

Rendez-vous le 5 septembre.....

### BUREAU DE CASTETI'Z'ARTS

Président : Francis DUFAU  
Vice-Président : Lionel HAYEZ  
Secrétaire : Isabelle BONIFACE  
Trésorière : Michèle MAUBECQ  
Trésorier adjoint : Dominique St PE

### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marie Claude LAUDUMIEY  
Françoise HAYEZ  
Claudine HIRIART  
Sylviane LANGLES  
Henri POUSTIS



## ECO'PINES

Eco'pines, c'est fini !

A contre cœur, nous vous annonçons la dissolution de l'association Eco'pines. En effet, le contexte sanitaire nous a forcées à ranger les ciseaux et les machines à coudre pendant plusieurs mois. Nous avons toutes ralenti notre train de vie et savouré le temps libre. Même si l'association est importante pour nous toutes, nous ne sommes pas assez nombreuses pour la faire vivre convenablement. Cependant, ce beau projet a été pour nous l'occasion de revoir notre relation à la mode et aux vêtements. Nous avons toutes pris goût à la couture, à la personnalisation et au recyclage des vêtements. Ainsi, chacune de notre côté, nous continuerons à faire vivre le message de l'association, nous continuerons à imaginer, découper, déchirer, teinter et coudre. Nous espérons sincèrement que

toutes les personnes sensibles à la cause environnementale se seront inspirées de cette initiative pour tenter à leur tour d'adopter un mode de consommation plus éco-responsable. Nous remercions toutes les personnes qui se sont investies par leurs dons, par leur temps, ou simplement par leurs encouragements. Merci également à la mairie de Castétis pour son soutien et ses locaux.

Pour clôturer l'aventure en beauté et pour vider les armoires, nous organiserons une après-midi durant laquelle vous pourrez venir récupérer des vêtements gratuitement. Certains auront été retravaillés par nos soins mais d'autres seront bruts. La date sera communiquée ultérieurement via nos réseaux sociaux. Tenez-vous prêts !

MERCI,  
 L'association Eco'pines

# LA RUCHE

L'année se termine sans activité particulière, vu les conditions sanitaires.

Mais nous nous sommes retrouvées pour un après-midi de détente pour renouer les contacts avant l'été le mardi 29 JUIN de 14 à 16h à la salle des associations.

Dans le respect des règles sanitaires, nous avons porté le masque et nous n'avons pas fait de goûter.

En espérant que les « abeilles » pourront reprendre leurs activités à la rentrée.

En attendant, nous vous souhaitons un bon été ; soyez prudents.

A très bientôt.

## LE CLAMONDÉ

L'année 2020 a été une année blanche perturbée par la pandémie, il n'y a pas d'activités.

C'est pour cette raison qu'il a été décidé de ne pas réclamer de cotisation pour nos adhérents.

Néanmoins, les cours de yoga ont repris le 14 juin sous la responsabilité de notre professeur Sylvina.

Nous espérons nous retrouver tous en septembre...

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches.

Bonnes vacances à tous

## LA MUSIQUE POUR HAÏTI

Comme vous le savez déjà, la situation en HAÏTI ne s'améliore pas, bien au contraire, et la crèche que nous aidons en subit les conséquences. Outre la hausse incessante du prix des denrées alimentaires, l'insécurité est un grave problème. Madame Jean, la directrice est obligée de prendre deux gardes, pour surveiller la nuit ainsi que pour aller faire les courses. Par ailleurs, l'adoption avec Haïti a été suspendue car ils ne sont pas en phase avec la convention de La Haye ; donc pas de placement possible des enfants.

En raison des restrictions dues à la pandémie, nous n'avons pas pu faire d'animations, mais grâce aux dons et au soutien d'une association amie, nous avons réussi à maintenir le niveau de notre aide.

Les spectacles en maison de retraite ont repris timidement, mais nous avons

programmé une après-midi béarnaise le 7 novembre 2021 à la salle de spectacle de Gouze à 15H avec les QUINZ'AMICS et une pièce en Béarnais intitulé la Fiançade. Nous espérons, que ce coup-ci, le Coronavirus ne nous obligera pas à un nouveau report. Nous vous informerons par voie de presse, en temps utile.

Mme Jean nous charge de remercier très chaleureusement les donateurs.

Les dons sont toujours les bienvenus, par chèques à l'adresse de la mairie : 21 Route du Clamondé.

Encore un grand merci pour votre confiance. Nous vous rappelons notre règle : un €uro récolté= un €uro transmis à la crèche. Bon été à tous.

# LES AMIS DE L'ÉGLISE DE NOARRIEU

L'association s'est donnée pour objectif de sauver du dépérissement la petite église du quartier si bien ancrée dans notre paysage et intimement liée au cimetière où reposent nos disparus. A ce jour, les gros travaux de mise en sécurité sont achevés et le bâtiment a réouvert ses portes au public. Une première étape réussie ! La mission prend toute son importance quand on sait que cette église est l'unique bien commun de notre petit quartier rural. Actuellement, il n'y a pas d'autre édifice public à valeur patrimoniale à Noarrieu. Alain Forsans vous le dirait : il y avait bien 3 moulins en activité sur la rivière qui traverse la vallée de Noarrieu, il n'en reste que très peu de vestiges voire aucun pour 2 d'entre eux. Dommage !

## Un lieu aimé par Francis Jammes

De la même façon, beaucoup d'entre vous nous disent combien ils regrettent l'architecture de l'ancienne chapelle de Noarrieu si charmante avec sa forme trapue et son clocheton moyenâgeux. Mais le temps a été fatal pour l'antique chapelle. Elle a été détruite en 1924. La nouvelle et actuelle église a été construite en 1910 (elles ont donc cohabité pendant 14 ans). Elle correspondait aux goûts et aux codes de cette époque. Nos ancêtres nous ont légué ce bâtiment sous cette forme, nous la respecterons désormais donc telle quelle.

Un de nos voisins (merci à lui !) nous a fait parvenir la narration d'une anecdote qui nous a fait sourire : Francis Jammes trouvait l'ancienne petite église « où grimait le lierre » à la fois « romantique » et « si jolie ».

L'abbé Sérisé, curé de Castétis à l'époque, trouvait inadmissible de dire la messe dans « une pareille ruine » (sic). Ce dernier rêvait de la faire reconstruire, Francis Jammes s'y opposait fermement. Cela provoqua quelques passes d'armes verbales entre le poète et le curé de la paroisse. Ils se sont fâchés.

La mémoire collective rapporte que les habitants avaient contribué à la nouvelle construction en charriant des galets du gave avec bœufs et charrettes. Le baptême de la cloche avait donné lieu également à une joyeuse fête. De la joie, il y en avait aussi autour du feu de la Saint Jean et du repas organisé par les jeunes du Comité des fêtes de Castétis au pied de l'église.



*Monsieur Jammes, les Castétisiens vous sont reconnaissants d'avoir chanté ce lieu. Ils ont donné votre nom à la placette devant l'église.*

Francis Jammes

## L'Église habillée de feuilles



  
Association Francis Jammes

### 1ère tranche des travaux réalisés et financés :

Nous avons donc fait réaliser, en janvier-février de cette année, des travaux de gros œuvre : réfection d'une poutre descellée du mur, réparation de l'escalier intérieur, mise en place de nouvelles gouttières, étanchéité des vitraux, consolidation de la structure du support des cloches et du plancher du clocher, mise aux normes de l'électricité.

Pour toutes ces grosses réparations, le devis initial s'élevait à près de 24 000 €. Cependant, il s'est avéré indispensable de reconstruire les montants en pierre du clocher qui présentaient un risque d'effondrement. Un devis complémentaire nous a été présenté à hauteur de 14 910 €. Nous avons fait un nouvel appel aux dons. A l'été 2021, nous avons réussi à réunir la quasi-intégralité de cette somme. A vous tous nous exprimons encore une fois nos très sincères remerciements. La mobilisation autour de cette première partie du projet a été exemplaire.

### Et pour la suite ?

Il faut savoir qu'une deuxième phase de travaux nous attend dans l'avenir : la réfection des peintures et des plâtres intérieurs et quelques travaux de menuiserie. Nous tentons de nous faire aider par des fonds publics et nous avons monté des dossiers de demande de subvention auprès du Conseil Départemental et de la Fondation du Patrimoine. Nous persévérons avec détermination dans notre parcours vers la réhabilitation complète.

Malgré les dégradations intérieures, la petite église du quartier a aujourd'hui repris du service, elle accueille tous les mois l'Eveil à la foi des tous petits sous la houlette d'Hortense. Deux messes ont déjà été dites et des baptêmes s'annoncent. Elle sera une étape « portes ouvertes » sur le circuit de Casteti'z'arts le 5 septembre prochain. Nous constatons avec plaisir que les habitants s'arrêtent bien volontiers, la fleurissent et prennent des nouvelles sur l'avancée des travaux.

### Des dates à retenir

**Conférence sur l'émigration des béarnais au 19e siècle vers l'Amérique** par l'AME (Association Mémoire de l'Emigration) par sa présidente Madame Cassasus d'Ogeu. Salle des Associations à Castétis, **le mercredi 25 aout à 18h**

**Conférence sur la Généalogie** : techniques modernes pour faire son arbre généalogique et particularités de la généalogie en Béarn par l'association Mémoire du Canton de Lagor et des Vallées du gave par André Arriau de Maslacq, Salle des associations à Castetis, **le vendredi 15 octobre à 18h**

**Assemblée Générale de l'Association** : Salle des associations à Castetis, **vendredi 22 octobre à 20h**



## COMITÉ DES FÊTES



Les années se suivent et commencent malheureusement à se ressembler...

Cette année encore l'épidémie qui nous touche et les restrictions qui en découlent nous empêchent de pouvoir organiser des fêtes dignes de ce nom.

Repenser à tous ces moments passés avec vous et grâce à vous nous **rend** nostalgiques mais nous en sommes sûrs le plaisir de se retrouver n'en sera que meilleur.

L'Assemblée Générale du comité a eu lieu il y a quelques semaines, l'occasion pour nous de préparer l'avenir et soyez assurés que la motivation est toujours là, nous serons tous d'attaque le moment venu !

Concernant cette année, vous l'avez compris il est encore trop tôt pour organiser nos fêtes telles que nous les connaissons.

Néanmoins, depuis peu, les dernières mesures gouvernementales et la levée de certaines restrictions nous laissent l'opportunité de marquer tout de même le coup.

Nous ne voulons pas trop nous avancer mais il se pourrait bien que le week-end du 6/7 août soit modérément animé, nous vous conseillons donc de surveiller votre boîte aux lettres dans les semaines à venir 😊

Prenez soin de vous, en espérant vous retrouver en forme rapidement,

Le Comit'

## CARDAX

### NOUVELLE OFFRE SPORTIVE

Une habitante de Castétis, Nathalie LE MOAL, quartier Noarrieu, offre une nouvelle pratique sportive sur la commune à compter du mois de septembre.

Elle est salariée de l'association CARDAX (info ci-dessous). Cette association est présidée par un cardiologue de l'hôpital de Dax.

Forte de son expérience de onze années en prévention et en éducation thérapeutique au sein du centre hospitalier, l'association prend son indépendance et recrute trois salariées à temps pleins. Elle cherche à développer son activité avec les habitants de la commune et d'ailleurs.

Bonne pratique sportive.



# Association CARDAX



L'association au service de votre santé

Exercices diversifiés et ludiques de renforcement musculaire, d'équilibre, de souplesse et de mobilité articulaire.

Séances en groupe réduit sous la conduite d'une enseignante en activité physique adaptée.

Prise en charge personnalisée et adaptée selon les besoins et les capacités de chacun.

## Séances d'activité physique adaptée

Tous les jeudis à Castétis

À partir de septembre 2021

Salle des associations

### 9H Séniors et activité physique

Séance d'1 heure s'adressant aux personnes de plus de 60 ans.

Groupe de 10 personnes maximum.

**25€/mois\*** (soit 6,25€ la séance)

\*Engagement 12 mois

### 10H15 Grossesse et activité physique

Séance adaptée en fonction du mois de grossesse.

### 11H15 Cancer et activité physique

Séance pour les personnes en cours de traitement ou en post-traitement contre le cancer.

Groupe de 6 personnes

Séance de 45 minutes

Carnet de 10 séances

**80€ (8€ la séance)**

Carnet de 5 séances

**45€ (9€ la séance)**

→ Séance à domicile (sur demande)

### Renseignements/Inscription

☎ 07 87 27 18 65

✉ [association.cardax@gmail.com](mailto:association.cardax@gmail.com)

🌐 [www.cardax.info](http://www.cardax.info)

